

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03007 Numéro SIREN : 433 327 194 Nom ou dénomination : AB 2001

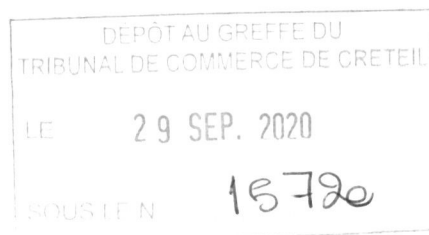
Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 15720

SAS A.B. 2001

18 RUE DE BELLEVUE

94240 L HAY LES ROSES

00R3007



BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

EUROPE EXPERTISE

28 RUE CHAPSAL

94340 JOINVILLE LE PONT

0148852685

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 490		30 490	30 490		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	66 955	49 793	17 162	24 182	7 020	29.03
	Autres immobilisations corporelles	63 051	40 428	22 623	31 522	8 899	28.23
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				212	212	100.00
Total II		160 495	90 221	70 275	86 406	16 131	18.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	900		900	2 605	1 705	65.45
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	181		181		181	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	109 209		109 209	108 568	640	0.59
	Charges constatées d'avance (3)	1 018		1 018	977	41	4.17
	Total III	111 307		111 307	112 150	843	0.75
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		271 803	90 221	181 582	198 556	16 974	8.55

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12/31/2018	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	36 588	36 588		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 659	3 659		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	23 113	23 015	98	0.43
	Report à nouveau	37 919	37 919		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	50 976	47 698	3 278	6.87
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	152 254	148 879	3 376	2.27
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 941	3 398	543	15.98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 134	18 875	12 741	67.50
	Dettes fiscales et sociales	19 253	27 405	8 152	29.75
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	29 327	49 677	20 350	40.96
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		181 582	198 556	16 974	8.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 29 327 49 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	494 121		494 121	420 026		74 095	17.64
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	494 121		494 121	420 026		74 095	17.64
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1 379	1		1 378	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			495 499	420 026		75 473	17.97
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			240 764	196 790		43 973	22.35
Variation de stock (marchandises)			1 705	318		1 387	436.16
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 584	4 591		6	0.14
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			44 359	34 907		9 452	27.08
Impôts, taxes et versements assimilés			2 545	3 033		488	16.09
Salaires et traitements			84 758	77 135		7 622	9.88
Charges sociales			31 836	30 502		1 335	4.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 033	17 241		792	4.59
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			88	1		87	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			428 672	364 518		64 154	17.60
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			66 827	55 508		11 319	20.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		521	521	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		521	521	100.00
2. Résultat financier (V-VI)		521	521	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	66 827	54 988	11 839	21.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 584	3 584	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		3 584	3 584	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 899		2 899	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 899		2 899	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 899	3 584	6 483	180.90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 952	10 874	2 078	19.11
Total des produits (I+III+V+VII)	495 499	423 611	71 889	16.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	444 524	375 912	68 611	18.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	50 976	47 698	3 278	6.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS A.B. 2001

18 RUE DE BELLEVUE

94240 L HAY LES ROSES

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

EUROPE EXPERTISE

28 RUE CHAPSAL

94340 JOINVILLE LE PONT

0148852685

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 490		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	66 955		
Matériel de transport	60 937		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 114
TOTAL	127 892		2 114
Prêts, autres immobilisations financières	212		
TOTAL	212		
TOTAL GENERAL	158 593		2 114

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 490	30 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			66 955	66 955
Matériel de transport			60 937	60 937
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 114	2 114
TOTAL			130 006	130 006
Prêts, autres immobilisations financières		212		
TOTAL		212		
TOTAL GENERAL		212	160 495	160 495

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 773	7 020		49 793
Matériel de transport	29 415	10 880		40 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		133		133
TOTAL	72 188	18 033		90 221
TOTAL GENERAL	72 188	18 033		90 221

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	7 020				
Matériel de transport	10 880				
Matériel de bureau informatique mobilier	133				
TOTAL	18 033				
TOTAL GENERAL	18 033				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	181	181	
Charges constatées d'avance	1 018	1 018	
TOTAL	1 199	1 199	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 134	6 134		
Personnel et comptes rattachés	7 707	7 707		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 957	7 957		
Impôts sur les bénéfices	2 077	2 077		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 156	1 156		
Autres impôts taxes et assimilés	356	356		
Groupe et associés	3 941	3 941		
TOTAL	29 327	29 327		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.2450	2 400			2 400

A.B. 2001
Société par actions simplifiée
au capital de 36 588 euros
Siège social : 18 rue de Bellevue
94240 L'HAY LES ROSES
433 327 194 RCS Créteil

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020**

Le 30 juin 2020, à 18 heures, les associés de la Société A.B. 2001 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 18 rue de Bellevue – 94240 L'HAY LES ROSES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple, en date du 15 juin 2020.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Aderito BRITO préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 400 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

AB

BA

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 50 976 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 50 976 euros.**

AB

BA

AFFECTATION

Dotation aux réserves

- Au poste report autres réserves, soit 50 976 euros

Dividendes

- A titre de dividende 0 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de euros. Les dividendes en numéraire sera mis en paiement au siège social, à compter du 1^{er} juillet 2020.

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « flat tax ») de 12,80 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf, si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	47 600		
Année N-2	0		
Année N-3	0		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 48 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et tous les associés présents.

Monsieur Aderito BRITO

Madame Augustina BRITO

